

Les parents à l'École

Pilotes

Monsieur GOBERT Sandro, coordonateur REP/REP+ et Monsieur ELICE Jean-Luc, conseiller pédagogique de la circonscription des Îles du Nord.

Priorités

- Nationale : Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire
- Académique : Agir sur les pratiques pédagogiques pour faire réussir tous les élèves
- D'Pass : Amélioration du climat scolaire

Constats

De nombreux parents d'élèves de l'École sont d'origine étrangère, ne maîtrisent pas toujours bien la langue française, ont eu une mauvaise expérience de l'École et certains n'ont jamais fréquenté l'École française. Néanmoins, ils attendent que l'École contribue à la promotion sociale de leur enfant et lui font confiance bien qu'ils soient confrontés à un environnement qu'ils connaissent peu ou mal et dont ils ne maîtrisent pas tous les « codes ». L'École doit se demander quelle responsabilité elle porte dans cette situation, et ce qui peut contribuer à l'améliorer.

Objectifs

1. Organiser des événements ponctuels dédiés à la parentalité.
2. Accompagner les parents dans leur rôle et soutenir leur implication :
 - en rendant plus compréhensibles le sens et les enjeux de la scolarité ;
 - en explicitant le fonctionnement de l'institution scolaire et ses attentes vis-à-vis des parents, membres de la communauté éducative ;
 - en favorisant leur participation à la vie de l'École.
3. Favoriser la réussite scolaire et globale de l'élève / enfant, de manière directe par la mise en place de divers projets pédagogiques, de manière indirecte par l'impact positif des actions de coéducation.
4. Considérer les parents comme partenaires à part entière et acteurs privilégiés de la réussite des élèves, en acceptant le dialogue sur les pratiques, mais sans « négocier » au niveau de la pédagogie ni « désacraliser » l'École.
5. Mettre en synergie l'ensemble des acteurs éducatifs d'un territoire (réseau / quartier) dans le but de favoriser l'École de la réussite et améliorer le climat scolaire.

**Indicateurs
de réussite**

1) Indicateurs relatifs à l'objectif « favoriser la maîtrise de la langue française » :

- Nombre de lecteur à l'entrée en 6ème
- Taux de réussite aux évaluations GS, CP, CE2, DNB

2) Indicateurs relatifs à l'objectif général « ouvrir l'école aux parents ». Taux de participation :

- Opération « classe ouverte en activité »
- Opération « études ouvertes »
- Dispositif « Mallette des Parents CP »
- Conseil d'Ecole
- Réunion de rentrée
- Remise de livrets
- Réunion de présentation collège
- Réunion de présentation de la SEGPA
- Réunion de présentation des classes de découverte
- Nombre d'accompagnateurs participant aux sorties.
- Taux de fréquentation de l'« espace parents ».
- Nombre de votants aux élections des représentants des parents d'élèves.

3) Indicateurs relatifs à l'équipe porteuse du projet :

- Taux de participation des classes (et donc des enseignants) à ce projet
- Nombre de réunions de régulation dédiées à ce projet et fréquence de celles-ci
- Nombre d'heures d'échanges de « service » (temps scolaire et/ou périscolaire) : valorisation des compétences respectives
- Nombre de réunions inter-degrés (renforcer les continuités maternelle/élémentaire/collège : « l'Ecole du socle »)

4) Indicateurs relatifs aux relations partenariales :

- Nombre de réunions de régulation dédiées à ce projet et fréquence de celles-ci

Publics

Parents de toutes les classes de l'école et des établissements scolaires. Groupes à constitution variable.

Organisation

L'ensemble des actions se déroule dans l'enceinte des écoles et établissements scolaires sur des temps de classe, lors d'activités péri-éducatives ou après la classe. L'équipe enseignante doit s'emparer de divers dispositifs nationaux existants en les adaptant au contexte du quartier et de l'École :

- Mise en place d'un atelier sociolinguistique avec l'enseignante de l'Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants (UPE2A) + mise en place d'ateliers – débats thématiques
- Mallette des Parents CP : Opération « classe ouverte en activité » : les parents viennent observer des temps de classe et se retrouvent en atelier avec des volontaires pour en parler.

L'équipe enseignante est accompagnée dans la mise en place des projets et autres actions spécifiques parmi lesquels :

- La semaine des parents.
Pendant cette semaine, seront mis en place des séances au sein des classes mais également des ateliers enfants/parents autour des thématiques suivantes : écrans et santé, utilité et dérives des nouvelles technologies... et seront proposées des activités alternatives telles que jeux de société, jeux sportifs, création de films, danses... Des tables rondes seront organisées avec différents partenaires de l'École.
- Un accueil du matin dans les classes où les parents peuvent accompagner leurs enfants.
- Opération « études ouvertes » : les parents participent aux études encadrées avec leurs enfants.
- Diverses réunions (de rentrée dans chaque classe, de présentation de la SEGPA en cours d'année de CM2, de présentation du collège en fin d'année de CM2, en fonction de l'actualité du moment...)
- Participation à des événements ponctuels : Semaine du goût (petits-déjeuners en famille à l'école), Semaine de la presse, rencontres sportives, l'Art en fête ...
- Participation des parents d'élèves à l'organisation de temps conviviaux au sein de l'école : carnaval et repas de fin d'année
- Participation aux élections des représentants des parents d'élèves et aux conseils d'école
- Développer des actions autour de la lecture
- Ateliers jeux et prêts de jeux
- Journée portes ouvertes laïcité (Cf. Fiche action 15)

Calendrier

- 1^{er} trimestre : organisation et proposition d'action auprès de nos partenaires
- 2^{ème} trimestre : Evènement « semaine des parents »
- 3^{ème} trimestre : prolongements et bilan

Besoins

- 1) Moyens humains
- 3 personnes qui coordonnent le projet : le directeur/chef d'établissement et coordonnateur REP +, le référent laïcité
- l'enseignante de l'UPE2A
- l'enseignant spécialisé (maître E).
- Les enseignants de l'école.
- Des partenaires.

- 2) Moyens financiers
- Financement Etat (PRE et Accompagnement éducatif), Collectivité de Saint-Martin (Café des Parents, Coup de Pouce Clé...)

- 3) Moyens matériels
- Les locaux de l'école et de l'établissement avec notamment une salle dédiée pour le Café des Parents.

Difficultés rencontrées

Certaines actions sont liées à des financements. Les restrictions budgétaires conjoncturelles pourraient remettre en cause leur pérennité.

Partenaires

Pour la mise en place du projet, nous pouvons nous appuyer sur différents partenaires. Le collège de secteur, le PRE, le CDDF, le CLSPD, UPESM, le délégué du Préfet, les associations de quartier qui proposent des ateliers autour de la parentalité...

Évaluation

Rédaction d'un bilan annuel tenant compte des indicateurs de réussite.